

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU BUREAU SYNDICAL DU 23 JUIN 2021 - 9H00
SALLE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VENTOUX SUD
VILLES SUR AUZON

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois juin à neuf heures, le Bureau Syndical régulièrement convoqué en date du 15 juin 2021, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire de la Communauté de communes Ventoux Sud à Villes sur Auzon, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de membres du Bureau
En exercice : 18
Présents (mini 10) : 12
Quorum atteint
Nombre de voix
En exercice : 108
Présentes : 68
Exprimées par pouvoirs : 23
Total : 91

Membres présents :

2 représentants du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteurs chacun de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC, Louis BISCARRAT

1 représentant du Conseil départemental du Vaucluse (porteur de 8 voix) : Max RASPAIL

2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 4 voix) : Jérôme BOULETIN (COVE), Jean-Christophe CAMP (CCVV)

2 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 7 voix) : Michel JOUVE (Flassan), Éric MASSOT (Saint Léger du Ventoux)

5 représentants des communes (porteurs chacun de 4 voix) : Alexandre ROUX (Entrechaux), Valérie MICHELIER (Caromb) ;

Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon)

Membres du Conseil de Massif invités présents : Francis JOUVE (Aurel)

Membres excusés ayant donné pouvoir : Christian MOUNIER (Conseil Départemental) pouvoir à Max RASPAIL (Conseil Départemental), Serge ANDRIEU (Carpentras) pouvoir à Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Corinne FREYCHET (CCVS) pouvoir à Jérôme BOULETIN (COVE), Jean-Pierre RANCHON (Sault) pouvoir à Michel JOUVE (Flassan)

Membres absents / excusés : Bénédicte MARTIN (Conseil Régional), Xavier BERNARD (Conseil Départemental), Alain CONSTANT (Bedoin), Frédéric TENON (Malaucène), Thierry THIBAUD (Savoillans), Roland RUEGG (Brantes)

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL (PNR Mont-Ventoux)

Secrétaire de séance : Frédéric ROUET est nommé secrétaire de séance.

1. PROCES VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU 27 MAI 2021

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le procès-verbal du Bureau du 27 mai 2021 est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Membres en exercice : 18 – Présents : 12 - Pouvoirs : 4 – Votants : 16

Suffrages exprimés : 91 – Pour : 91 - Abstention : 0 – Contre : 0

2. ELECTION D'UN VICE PRESIDENT REPRESENTANT LES EPCI

Suite à l'élection de la Présidente lors du Comité Syndical du 25 janvier 2021 et à l'élection des membres du bureau lors du Comité Syndical du 05 février 2021,

Suite à la délibération de désignation de nouveaux délégués syndicaux par la Communauté de Communes Vaison Ventoux (CCVV) en date du 28 avril 2021 ;

Suite à la délibération de désignation de nouveaux délégués syndicaux par la commune de Vaison la Romaine en date du 2 juin 2021 ;

Vu les élections d'un membre du Bureau Syndical représentant les EPCI et d'un membre du Bureau Syndical représentant les communes, lors du Comité Syndical du 10 juin 2021 ;

La désignation d'un nouveau délégué de la communauté de communes Vaison-Ventoux a des conséquences sur le fonctionnement du Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Mont-Ventoux et qu'un siège de Vice-Président représentant les EPCI est désormais à pourvoir ;

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré au scrutin secret,

- PROCLAME la composition suivante du Bureau syndical :

- | | |
|---------------------|--|
| Présidente | Madame Jacqueline BOUYAC, Conseillère Régionale Sud PACA |
| 1er Vice-Président | Madame Bénédicte MARTIN, Conseillère Régionale Sud PACA |
| 2ème Vice-Président | Monsieur Christian MOUNIER, Conseiller Départemental de Vaucluse |
| 3ème Vice-Président | Monsieur Michel JOUVE, Commune de Flassan |
| 4ème Vice-Président | Monsieur Jean-Pierre RANCHON, Commune de Sault |
| 5ème Vice-Président | Monsieur Jean-Christophe CAMP, Communauté de communes Vaison Ventoux |
| 6ème Vice-Président | Monsieur Frédéric ROUET, Commune de Villes sur Auzon |
- Monsieur Louis BISCARRAT, Conseiller Régional Sud PACA
 - Monsieur Max RASPAIL, Conseiller Départemental de Vaucluse
 - Monsieur Xavier BERNARD, Conseiller Départemental de Vaucluse
 - Monsieur Jérôme BOULETIN, Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin
 - Madame Corinne FREYCHET, Communauté de Communes Ventoux Sud
 - Monsieur Éric MASSOT, Commune de Saint Léger du Ventoux
 - Monsieur Serge ANDRIEU, Commune de Carpentras
 - Monsieur Ghislain ROUX, Commune de Malemort du Comtat
 - Madame Valérie MICHELIER, Commune de Caromb
 - Madame Sandrine RAYMOND-LUCARINI, Commune de Saint Pierre de Vassols
 - Monsieur Alexandre ROUX, Commune de Entrechaux
- AUTORISE Madame la Présidente à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Madame Jacqueline BOUYAC présente ensuite les nouvelles délégations :

- Jean-Christophe CAMP, Délégation pour les questions portant sur l'innovation, le développement économique et la transition écologique
- Alexandre ROUX, Délégation à la Communication

3. CONVENTION INTERPARC POUR LE DEPLOIEMENT DU FONDS TOURISME DURABLE

Monsieur Frédéric ROUET donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Membres en exercice : 18 – Présents : 12 - Pouvoirs : 4 – Votants : 16

Suffrages exprimés : 91 – Pour : 91 - Abstention : 0 – Contre : 0

En dehors de ses délégations, le Bureau est une instance de préparation des décisions du Comité syndical.

Les points traités au cours de ce Bureau sont donc soumis au Bureau Syndical pour avis préalable avant présentation lors du prochain Comité Syndical.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

Affiché au Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont-Ventoux le **25 JUIN 2021**

La Présidente
Du Parc naturel régional du Mont-Ventoux
Conseillère Régionale

Jacqueline BOUYAC

